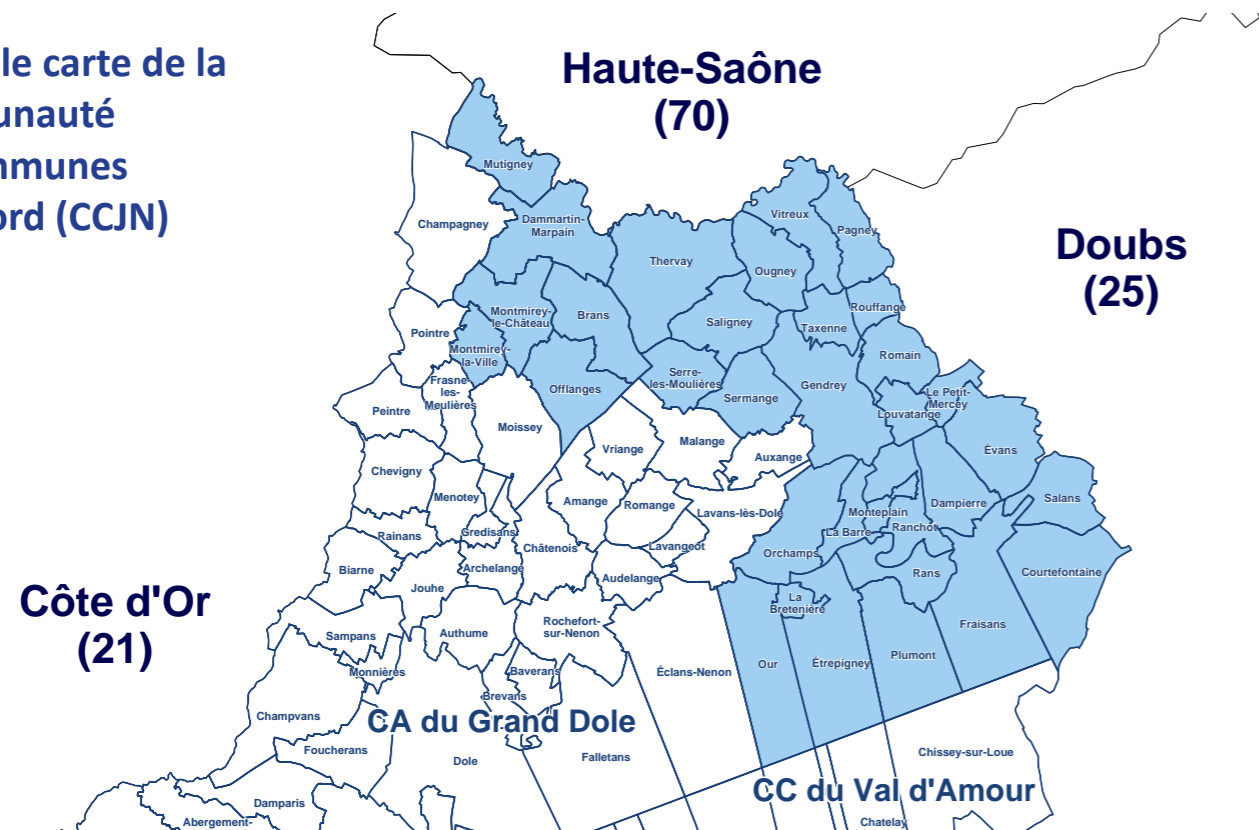


Nouvelle carte de la
Communauté
de Communes
Jura Nord (CCJN)



Côte d'Or
(21)

Haute-Saône
(70)

Doubs
(25)

CA du Grand Dole

CC du Val d'Amour

Mairie d'Offlanges
Place Charles BOISSEAU
39 290 OFFLANGES



Tél/Fax : 03 84 70 36 29
E.Mail : mairie.offlanges@wanadoo.fr
Permanence : jeudi de 9h00 à 12h00.
Site Internet : <http://www.offlanges.fr>

Bonne année
2017



Le mot du maire

Trois évènements importants ont concerné notre commune durant l'année 2016 : la restauration de l'intérieur de l'église, l'enquête publique concernant l'exploitation de la carrière de Moissey et la dissolution de la communauté de communes de Nord Ouest Jura (CCNOJ).

Les travaux de restauration de l'église se déroulent normalement. Si un peu de retard a été enregistré cet automne, cela ne devrait pas avoir de conséquence sur la fin du chantier prévue au printemps, sachant que j'ai fixé comme date limite la célébration de Sainte-Anne en juillet 2017. J'ai souhaité que l'église soit ouverte au public entre les deux phases de travaux ce samedi 7 janvier, pour que vous puissiez vous rendre compte par vous-même du résultat obtenu au niveau du transept et du chœur. Notre village a la chance de posséder une église classée au titre des monuments historiques pour la qualité des stucs du décor intérieur et de l'harmonieuse proportion des volumes de cet édifice XVIII^e siècle. C'est la seule dans la région. À l'intérieur, de nombreux objets mobiliers sont protégés au titre des Monuments Historiques. Il nous revient de poursuivre sa mise en valeur et de la faire connaître au plus grand nombre.

En ce qui concerne l'exploitation de la carrière, le commissaire-enquêteur a donné un avis favorable à la poursuite de son exploitation dans le périmètre arrêté en 1998. Maintenant, nous sommes en attente de la décision du préfet du Jura qui devrait être prise dans les semaines à venir. Vous connaissez ma position favorable à la poursuite de l'exploitation. Il en va de l'intérêt économique local et aussi de la nécessité de réaménager correctement les lieux, et ce dans l'intérêt des générations futures.

Enfin, le 31 décembre 2016 a été le dernier jour de la CCNOJ. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la commune d'Offlanges est rattachée à la communauté de communes Jura Nord (CCJN). La répartition des communes entre la communauté d'agglomération du Grand Dole et la CCJN a été la décision du préfet du Jura, sans concertation avec les élus locaux. Maintenant, il revient aux élus de gérer les nouvelles contraintes administratives en particulier en ce qui concerne les écoles et les services associés puisque nous avons deux RPI à cheval sur deux intercommunalités.

Ce qui m'inquiète le plus, c'est le transfert obligatoire des compétences assainissement (en 2018) et eau (en 2020). Pour l'assainissement nous avons déjà une convention avec la CCJN et tout se passe bien, il n'y a pas de raison que cela ne continue pas. En revanche pour notre réseau d'alimentation en eau potable j'espère qu'une solution raisonnable sera trouvée afin que le conseil municipal soit toujours associé aux décisions prises. Nous sommes la seule commune du département du Jura à disposer d'un réseau d'eau dont l'origine de la ressource provient des eaux souterraines issues des grès (comme au pied des Vosges) et il est indispensable de veiller à sa pérennité. Comme l'église, il s'agit du patrimoine historique de notre village. Aujourd'hui encore, afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, un système de filtrage va être installé au château d'eau pour réduire la turbidité de l'eau qui est importante lors des fortes précipitations. Restons vigilants.

Je vous présente à toutes et à tous mes vœux les meilleurs pour 2017.

Marc BARBIER



